

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors de la prochaine assemblée du conseil de quartier.



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VASSAN

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 13 juin 2023 à 19 h, au
Centre communautaire de St-Edmond*

Présences :

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
Mme Nicole Binet, conseillère de quartier
M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier
Mme Nicole Guilbert, conseillère de quartier
M. Daniel St-Arnaud, conseiller de quartier
Mme Anick Blanchet, conseillère de quartier (arrivée à 19 h 58)
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

Absence :

Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier

Assistance : 18 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 02.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé de Mme Nicole Binet, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-01

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2023

Une lecture du procès-verbal est effectuée et les suivis sont faits simultanément. Il est ensuite proposé par Mme Nicole Guilbert appuyé de M. Gaétan Gignac d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-02

4- Élections, renouvellement des mandats

Afin d'être conforme au règlement sur les Conseils de quartier de la Ville de Val-d'Or (2002-23), le président procède au renouvellement des mandats et élection, s'il y a lieu.

Renouvellement des mandats de Mme Nicole Binet, et M. Gaétan Gignac:

Les postes de trois conseillers sont en cause : M. Gaétan Gignac, Mme Nicole Binet et Mme Nicole Guilbert.

Le président demande l'avis d'intérêt aux conseillers concernés. Mme Binet et M. Gignac désirent renouveler leurs mandats. Mme Nicole Guilbert désire laisser sa place. M. Douglas Simpson signale son avis d'intérêt. Aucun autre candidat ne se manifeste.

Il est donc proposé par M. Yvon Yergeau, appuyé par M. Jonathan Picotte, de renouveler les mandats de Mme Nicole Binet et de M. Gaétan Gignac pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-03

Élection de Douglas Simpson :

Afin de pourvoir le poste laissé vacant par Mme Nicole Guilbert, il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Nicole Binet, de déclarer l'élection de M. Douglas Simpson, sans opposition, pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-04

Transmission à la Ville : recommandation d'entériner le renouvellement et l'élection des conseillers :

Conformément au règlement sur les Conseils de quartier 2002-23, il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Nicole Binet, de recommander au Conseil de Ville d'entériner le renouvellement des mandats de deux ans de Mme Nicole Binet et de M. Gaétan Gignac, et de l'élection sans opposition de M. Douglas Simpson pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-05

5- Suivis

a) Règlement sur les animaux domestiques :

Le chien qui avait mordu l'enfant l'an dernier a mordu une citoyenne le 5 mai. Malgré les mesures entreprises, le chien a mordu tout de même. Documenté par M. Gignac : le 12 mai, le chien a été déménagé en Ontario. La propriétaire du chien a mis sa maison en vente. Les conseillers sont d'avis qu'il y a une faille dans le règlement et de son application. De l'avis de tous, un chien qui est vraiment dangereux, avec preuves à l'appui, devrait être euthanasié.

Suggestion de modifications à la Loi sur la protection des personnes contre les animaux/Règlement sur les animaux domestiques :

M. Gignac propose que des ajustements soient apportés au règlement sur la Loi sur la protection des personnes contre les animaux à l'effet que si l'animal est reconnu comme étant dangereux, qu'il soit possible de l'euthanasier et qu'il ne soit plus possible de simplement s'en débarrasser. Cette nouvelle demande de modification devrait être annexée avec la demande antérieure du conseil (référence CQ-Vas-15-11-22, : *Règlement sur les animaux domestiques : Compte tenu des faits vécus par la ville, le conseil de quartier suggère à la municipalité de demander au gouvernement d'amender cette loi afin d'y inclure les traumatismes et les blessures psychologiques des victimes. Proposé par Mme Nicole Guilbert, appuyé par Mme Nicole Binet. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, RÉSOLUTION VA2022-11-03*)

Cette proposition est appuyée par Mme Binet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-06

b) Église de Vassan : Une rencontre a eu lieu le 16 mars avec la fabrique. Le dossier fut confié à l'agente du patrimoine, puisque des questionnements au sujet du lot subsistaient. Au 17 avril, un acheteur

aurait été intéressé. En plus d'avoir une valeur patrimoniale, l'église est considérée comme étant un lot divisible, et elle est zonée multiusage (107-CV). Il s'agit d'une bonne nouvelle pour la requalification de l'église. La programmation pour le financement des églises du patrimoine religieux sortira cet automne.

- c) **Budget / Règles d'attribution** : À l'ordre du jour.
- d) **Budget / Demande du Festival Harricana** : À l'ordre du jour.
- e) **Renouvellement des mandats** : À l'ordre du jour.
- f) **Petit journal Le Citoyen** : Le 20 mars, M. Gaétan Gignac a fait les démarches pour avoir des copies du journal au Dépanneur de Vassan. C'est réglé.
- g) **Lignes doubles / route 111 entre rue Groleau et chemin Harricana** : À l'ordre du jour.
- h) **Pavage** : Un citoyen veut savoir s'il y a eu un vote. M. Gignac nous informe qu'il mettra sur pied un comité et qu'en septembre une rencontre aura lieu.
- i) **Descente Harricana** : Projet retardé.

- 6- **Île Siscoe / île complète – Invitée : Isabelle Tremblay** : Mme Tremblay a fait une initiative en tant que citoyenne. En effet, elle a été frappée à toutes les portes et 100 % des gens ont signé. Elle fait une présentation et dépose une pétition de la part des résidents de l'Île Siscoe.

Trois grands sujets sont abordés :

Travaux Île Siscoe : asphaltage 2024-2025 : Demande de bande cyclable

Considérant la présentation de Mme Isabelle Tremblay;

Considérant les enjeux de sécurité évoqués dans cette présentation;

Considérant le dépôt d'une demande écrite de la part de Mme Tremblay;

Considérant que 83 résidents de l'Île Siscoe ont signé la pétition de demandes;

Considérant que des travaux d'asphaltage du chemin de l'Île Siscoe sont prévus au PTI en 2024 et en 2025;

Considérant l'aspect positif des demandes de Mme Tremblay pour l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie sur l'Île Siscoe :

Il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Nicole Binet, de demander à la Ville de profiter des travaux prévus afin d'y ajouter une bande cyclable sur le chemin Siscoe à partir de la fourche du chemin Blanchette.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-07

Île Siscoe : Demande de réduction de vitesse pour la portion Fourche du chemin Blanchette à l'Île Siscoe :

Considérant la pétition déposée par Mme Isabelle Tremblay et les demandes de sécurisation sur l'Île Siscoe;

Considérant que 83 résidents du secteur ont signé la pétition :

Il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Nicole Binet, de demander au Comité consultatif de circulation (CCC) et à la Ville de Val-d'Or de réduire la vitesse permise de 70km/h à 50km/h à partir de la fourche du chemin Blanchette jusqu'à l'Île Siscoe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-08

Île Siscoe : Demande d'implantation d'un parc de jeux pour enfants

Considérant la pétition déposée par Mme Isabelle Tremblay;

Considérant les enjeux de sécurité évoqués dans cette pétition;

Considérant la distance à parcourir pour le parc de jeux le plus près;
Considérant les besoins en socialisation et en jeux nécessaires au développement des enfants de ce secteur;
Considérant qu'un partenaire privé est intéressé au projet d'implantation d'un parc de jeux;
Considérant que 83 résidents de l'Île Siscoe ont signé la pétition :
Il est proposé par Mme Nicole Binet, appuyé par M. Gaétan Gignac, de demander à la Ville qu'elle installe un parc de jeux pour enfants sur l'Île Siscoe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-09

Commentaires et demandes découlant de la pétition de l'Île Siscoe :

Il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Nicole Binet, de transmettre à la Ville les demandes découlant des commentaires de citoyens suite à la pétition du 13 juin aux pages 3 et 4 :

- Diminution de la vitesse sur l'Île Siscoe : 40 km partout sur l'île;
- Resurfacement et pavage sur l'Île Siscoe / n'a pas été fait depuis plus de 30 ans;
- Non-stationnement sur le pont et à l'entrée de l'île. Les affiches ne sont pas visibles : mettre des stationnements d'un seul côté;
- Mettre une poubelle au débarcadère de bateau dans la petite baie;
- Améliorer la signalisation : les noms des rues ne sont que d'un côté (photos 6-7-8);
- Blocs de béton sur le pont : l'hiver crée un vortex de neige sur le pont, ce qui occasionne de nombreux accidents. (Il est demandé que ces protections soient changées, comme avant en métal.)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-10

Demande d'aménagement de la descente de bateau de la petite baie :

Suite à des échanges concernant les problèmes de stationnement au débarcadère de la petite baie, à la sortie de du pont de l'Île Siscoe, il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Nicole Binet de demander, qu'à l'instar des autres descentes de bateau, que ce débarcadère soit aménagé et qu'un stationnement y soit intégré.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-11

Considérant ce dernier sujet, le président fera une recherche afin de connaître le propriétaire du terrain afin de développer le stationnement.

7- Problème de sécurité : circulation à cheval : chemin Leblanc

M. Jonathan Picotte, un résident du Chemin Leblanc, relate que les automobilistes circulent vite et trop proche des chevaux. Les roches projetées blessent et font peur aux chevaux. Il y a des bris possibles. Il est demandé d'avoir une affiche indiquant un chemin partagé. Il est aussi demandé de réduire la vitesse dans les rangs et les fixer à 70km/h. Une campagne de sensibilisation serait souhaitable.

Point en découlant : les citoyens parlent d'une problématique qui s'applique à tous les rangs, ou les automobilistes roulent à de grandes vitesses. Et l'on demande une surveillance policière accrue.

Demande d'installation d'affiche annonçant la présence de chevaux et la pratique équestre :

Des citoyens présents font part aux conseillers de problèmes de sécurité relativement à la circulation à cheval (référence chemin Leblanc, chemin Harricana, chemin Bérubé, chemin de la Plage, chemin Chanoine-Delisle, chemin du Pont Champagne, chemins ruraux en général). En effet, plusieurs personnes qui pratiquent l'équitation rencontrent des problèmes, car les voitures circulent trop près des chevaux et à trop grande vitesse. Une signalisation et une campagne de sensibilisation seraient nécessaires.

Il est proposé par Mme Anick Blanchette, appuyé par Mme Nicole Guilbert, de demander à la Ville d'installer des pancartes avisant le chemin partagé et la présence de la pratique équestre et de chevaux et de faire une campagne de sensibilisation via son journal Le Contact ou tout autre moyen de communication.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-12

8- Nuisances : 4 roues et autres

Ayant reçu des courriels et des appels à ce sujet, le président a demandé à la SQ d'intervenir.

C'est dans le coin de la rue Leclerc (4 maisons) aux côtés du parc Harricana. Il y a deux individus qui circulent à toute vitesse et laissent les citoyens dans la poussière blanche. Un citoyen a filmé les délinquants. Il semble que les contrevenants possèdent des décodeurs de radio fréquence.

Le président informe les citoyens que pour les problèmes de voisinage, il faut s'adresser à la SQ. Un citoyen mentionne qu'il y a de gros feux de camp dans les environs. Ces problèmes persistent depuis deux ans. Ils sont près de la station de pompage et de l'ancien dépotoir.

Il y a proposition à l'effet que les gestionnaires du Parc Harricana portent plainte à la SQ car c'est un organisme. Il y a aussi proposition d'ajouter des caméras dans le parc ou de les changer de place. Il faut prendre en note tous les dommages.

9- Demande de lignes doubles : #3893 QC-111, chemin Sullivan-croisée chemin Harricana

Compte tenu des enjeux de sécurité constatés, des dépassements dangereux et de l'achalandage dû aux boîtes postales situées dans le stationnement des logements Groleau, il est proposé par M. Gaétan Gignac et appuyé par Mme Nicole Guilbert, de demander que des lignes doubles soient installées sur la route #111 entre la rue Groleau et le chemin Harricana.

Adoptée à l'unanimité

Résolution VA-2023-06-13

10- Pavage des accotements sur la route 111 : Le citoyen propose de relever dans les comptes rendus depuis 2002 ce qui s'est dit. M. Jean St-Jules fera un retour là-dessus.

11- Consultation : projet de location de chalets à court terme pour tourisme

Projet-pilote :

Suite à une consultation sur la possibilité de faire un projet pilote pour la location de chalet à court terme et après discussion entre les conseillers de quartier, il est proposé par Mme Anick Blanchette, appuyé par M. Daniel St-Arnaud, que le conseil de quartier est favorable au projet de location touristique tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-14

12- Budget :

a) Du conseil de quartier : règles d'attribution

Chaque district a 2500 \$, donc 1250 \$ pour le CQ-Vassan.

b) Petite caisse : solde 630,95 \$ et résolution pour décaissement

Petite caisse : gestion

Il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Nicole Binet, que Mme Nicole Guilbert conserve son rôle de trésorière et de gestionnaire de la petite caisse et que les chèques lui soient adressés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-15

Demande de décaissement du 1250 \$:

Il est proposé par Mme Anick Blanchette et appuyé par M. Daniel St-Arnaud, de demander à la Ville de décaisser le 1250\$ à la gestionnaire de la petite caisse, Mme Nicole Guilbert, pour usage de petite caisse et de soutien discrétionnaire aux projets structurants ponctuels des organismes du secteur Vassan-St-Edmond.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-16

Le 1^{er} novembre est la date limite pour les demandes de soutien des organismes adressées à la Ville.

En cours d'année, on peut acheminer les demandes à la Ville s'il reste des réserves.

Les demandes ponctuelles peuvent aussi être faites directement au conseil de quartier si leur budget le permet.

Les conseillers veulent rediscuter des balises pour octroyer de l'aide financière à des organismes ou à des projets.

13- Varia :

- a) **Courriel à la SQ :** L'intersection St-Edmond / Curé Brien a fait l'objet d'une demande de surveillance le 30 mai dernier.
- b) **Demande d'enregistrer les séances de conseil de quartier :** M. St-Arnaud veut le même type d'informations que les séances du Conseil municipal. Le président émet des doutes. Il va consulter la greffière.
- c) **Lignes d'arrêt pour les stops :** Un citoyen demande de mettre des lignes d'arrêts au sol aux croisées des chemins: chemin St-Edmond/Curé Brien, De la Plage, Loisirs, Harricana.
- d) **Déchets domestiques / Retards :** M. Gignac mentionne que les déchets sont collectés en retard, et que cela alimente la problématiques d'ours.
- e) **Liste MTQ :** Ajouter le point 10 à la liste des demandes au MTQ.
- f) **Retraite M. Guilbert : 17 ans de service :** Une mention spéciale à Mme Nicole Guilbert pour sa contribution exceptionnelle.

14- Questions, interventions du public

Aucune intervention du public.

15- Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 12 septembre 2023 à 19 h, au Bistro de Vassan.

16- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé de Mme Nicole Binet, de lever la séance à 21 h 06.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-06-17

CHANTAL GAIGNARD
Secrétaire d'assemblée